

SYNTHESE PROVISOIRE DE LA PHASE 1

1. FICHE D'IDENTITE DU PAYS MIDI-QUERCY

1.1. Présentation géographique

Le Pays Midi-Quercy s'étend dans le nord-est du Tarn-et-Garonne, adossé aux départements du Lot, de l'Aveyron et du Tarn. Il est traversé dans sa partie Ouest par la RN 20, l'autoroute A20 et la voie ferrée Toulouse-Limoges-Paris.

1.2. Présentation administrative

47 communes appartiennent à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) :

- La Communauté de Communes du Quercy-Caussadais qui compte 19 communes et 16896 habitants dont 6 000 pour la ville de Caussade.
- La Communauté de Communes du Quercy-Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, qui compte 15 communes et 7164 habitants.
- La Communauté de Communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron qui compte 7 communes et 11 276 habitants.
- La Communauté de Communes du Quercy Vert qui compte 6 communes et 3 718 habitants.

Une commune (Ginals, 187 habitants) n'a pas encore intégré une structure intercommunale à ce jour.

Soit une population totale de 39 241 habitants pour le Pays Midi-Quercy, d'après le recensement INSEE de 1999.

1.3. Présentation économique

L'ouest du territoire est soumis à l'influence montalbanaise. L'est est à dominante rurale.

Sur l'ensemble du Pays Midi-Quercy, les principales caractéristiques sont :

- faible développement du secteur tertiaire
- très faible développement du secteur industriel
- important développement du secteur agricole

Des renseignements plus précis sont disponibles dans le dossier de périmètre définitif du Pays Midi-Quercy.

2. SYNTHESE DE LA SITUATION ENERGETIQUE DU PAYS MIDI-QUERCY

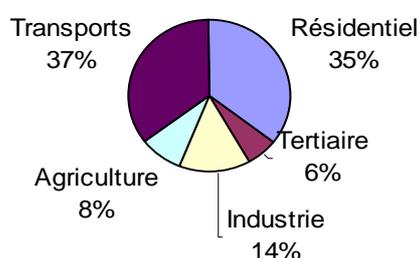
Cette synthèse a été réalisée à partir des résultats provisoires de la phase 1 (Contexte, Etat des lieux). Ils permettent néanmoins de dégager les principales caractéristiques énergétiques du Pays Midi-Quercy.

Seront présentés les résultats concernant les consommations énergétiques sectorielles, les consommations énergétiques des collectivités locales, la production d'énergie et, enfin, les premières conclusions et pistes de réflexion sur la phase 2.

2.1. Consommation énergétique totale du Pays

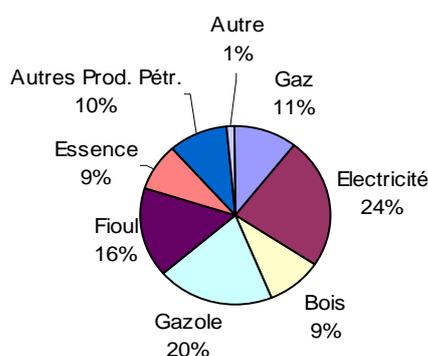
La consommation énergétique totale du Pays Midi-Quercy est de 1 065 GWh. Elle se répartit par secteurs comme indiqué dans le diagramme suivant :

Répartition sectorielle des consommations d'énergie du Pays
Midi-Quercy en 1999



Le diagramme suivant montre la répartition de cette consommation par type d'énergie.

Répartition de la consommation énergétique du Pays Midi-Quercy
en 1999 par type d'énergie



Le tableau ci-dessous présente les consommations énergétiques annuelles par an et par habitant pour les différents secteurs consommateurs, pour le Pays Midi-Quercy et pour la France.

<i>MWh/an/hab</i>	Pays Midi-Quercy	France
Résidentiel + Tertiaire	11.92	18.99
Industrie	3.88	11.31
Agriculture	2.28	0.68
Transports	9.68	10.46

Pour l'industrie, la faible consommation s'explique par le faible développement de ce secteur sur le territoire.

A l'inverse, pour l'agriculture, la forte consommation provient du fort développement de ce secteur.

Concernant le secteur résidentiel + tertiaire, le résultat repose sur deux caractéristiques aux effets opposés :

- le faible développement du secteur tertiaire, et donc la faible consommation énergétique du tertiaire,
- le grand nombre de logements individuels (92 % du parc de logements) et la mauvaise isolation thermique de ces logements, et donc la forte consommation énergétique du résidentiel.

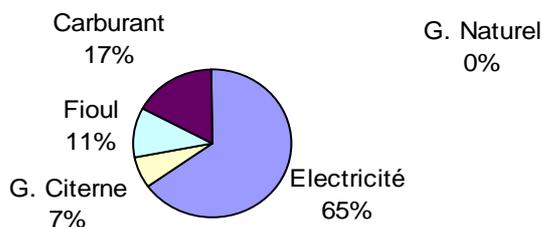
Au final, la consommation de ces deux secteurs regroupés est nettement inférieure à la moyenne nationale, en raison du poids du tertiaire dans cette moyenne nationale.

Les transports publics sont très peu développés. Le recours à la voiture particulière est une des caractéristiques des zones rurales en général et du Pays Midi-Quercy en particulier.

2.2. Consommation énergétique des collectivités locales

Concernant les collectivités locales (communes et communautés de communes), le montant des consommations énergétiques s'élève à 1,13 million d'euros. Ce chiffre a été obtenu à partir d'un questionnaire d'enquête adressé à toutes les collectivités. A noter qu'en raison d'un faible taux de réponse (62 % de la population du Pays est couverte), l'estimation précédente comporte une imprécision, autant dans le montant que dans la répartition par poste suivante. En effet, parmi les communes n'ayant pas répondu se trouvent les seules qui sont raccordées au réseau gaz. Ainsi, l'énergie gaz n'apparaît pas.

Répartition des dépenses liées à l'énergie pour les collectivités du Pays Midi-Quercy



Ce graphique montre la forte dépendance des collectivités locales à l'électricité, souvent utilisée comme énergie de chauffage des bâtiments communaux. Ce résultat s'explique aussi par la mauvaise isolation thermique des bâtiments et par les consommations d'éclairage public.

Par ailleurs, la dépense énergétique moyenne des collectivités se situe autour de 25,71 €/an/habitant. A ce jour, 9 communes présentant des dérives énergétiques ont été identifiées.

Il est également à noter que les transports collectifs sont très peu développés sur le territoire.

2.3. Production énergétique du Pays Midi-Quercy

La production énergétique totale du Pays Midi-Quercy s'élève à 25 GWh. Elle se répartit comme suit :

- la production annuelle d'hydroélectricité est de 15,5 GWh, essentiellement à partir de petite hydraulique,
- la consommation de bois bûche (5000 stères environ) pour le chauffage s'élève à 8,75 GWh,
- les installations solaire thermique (pour une surface actuelle de 90 m²) permettent de produire l'équivalent de 36 MWh,
- aucune installation de géothermie, de solaire photovoltaïque, de production de biocarburants, nucléaire, éolienne, de valorisation énergétique des déchets n'est implantée sur le Pays Midi-Quercy.

2.4. Premières conclusions avant la fin de la phase 1

En matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de valorisation des ressources locales en énergie renouvelable, quelques axes principaux se dégagent avant le terme de la phase 1 du diagnostic énergétique du Pays Midi-Quercy :

- efforts sur l'utilisation rationnelle de l'énergie,
- développement à réaliser de la filière solaire thermique, en particulier pour les bâtiments publics,
- dynamisation de la filière bois énergie,
- détermination du potentiel de production de biocarburants.

D'autres types d'actions peuvent être envisagés : méthanisation, amélioration de l'efficacité des centrales hydrauliques existantes, recours au solaire photovoltaïque pour les sites isolés, en appoint réseau ou sur des bâtiments à haute valeur touristique ou patrimoniale, voire pour des utilisations spécifiques comme l'éclairage public. En l'état actuel de la technologie, les filières éolienne et géothermique ne seront pas considérées.